

## Qui est

**Paquita Morellet-Steiner, conseillère sociale et juridique de Nicole Bricq ?**

### Paquita Morellet-Steiner

revient en cabinet ministériel et devient la conseillère sociale et juridique de la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Nicole Bricq.

**Portrait** - Diplômée de l'École normale supérieure (Sèvres), d'une maîtrise de littérature latine et d'un DEA de sciences du langage, Paquita Morellet-Steiner est maître des requêtes au Conseil d'Etat.

En 2009, elle avait été nommée présidente de la commission de recours sur les décisions relatives aux quotas d'émission de gaz à effet de serre.

### Autres conseillers techniques nommés :

Conseillère, chef de cabinet : **Laurence Girard.**

Conseiller transports, économie maritime : **Emmanuel Kesler.**

Conseillère technique eau, santé-environnement, risques et milieux naturels, chasse : **Marie Renne.**

Conseillère technique relations avec les associations environnementales, biodiversité : **Maud Lelièvre.**

Conseiller technique énergies renouvelables et réseaux, efficacité énergétique, climat, code minier : **Christophe Schramm**

## Le SNE-FSU reçu par Mme Paquita Morellet-Steiner, Conseillère sociale et juridique de Nicole Bricq.

**Une première rencontre placée sous le signe de l'écoute.** Cette prise de contact avec le Cabinet de Mme la ministre a été l'occasion pour le SNE-FSU de revenir sur les 5 ans passés, de porter son analyse de la situation du MEDDE au regard de ses missions, et de développer sa vision de la construction du service public de l'environnement.

### Incontestablement, le ton a changé.

L'ensemble des sujets abordés a donné lieu à plus de 3 heures de discussion sans tabou et nous laisse le sentiment d'une réelle prise de conscience de l'ampleur du désarroi des personnels suite à 5 ans de réorganisation incessante et non concertée, et du chemin à parcourir pour que notre ministère puisse jouer son rôle de ministère en charge de l'Ecologie et du Développement Durable.

La volonté de construire l'avenir avec les personnels, et donc la nécessité d'un dialogue social de qualité à tous les niveaux a été plusieurs fois affirmée.

### Pour la construction du Service Public de l'Environnement,

#### Le SNE- FSU a souligné :

- **le rôle essentiel du RST** dans la définition et la préparation de la mise en œuvre de politiques innovantes répondant aux objectifs du développement durable. Nous considérons que la réforme mise en chantier doit aussi répondre à cette exigence.
- **Le nécessaire élargissement culturel du ministère** doit passer par des recrutements universitaires en nombre. Dans ce cadre, et quitte à ne pas être politiquement correct,

- **Le SNE-FSU a défendu l'idée de la création d'un véritable corps A de l'environnement**, et a prôné la création d'un régime indemnitaire permettant aux corps B et C techniques de l'Environnement de travailler dans tous les services du ministère.
- **La nécessité de revoir les critères de valorisation des parcours professionnels** au regard des nouvelles missions du ministère.
- **Le besoin d'un plan de formation d'envergure** pour permettre aux personnels de s'approprier ces nouvelles missions.

## Sur les mesures urgentes à prendre, le SNE-FSU a entre autres, demandé :

- **La reprise en main par le Cabinet du dossier CEREMA.** Nous nous sommes d'ailleurs étonné que malgré le discours de la ministre jeudi dernier, le préfigurateur continue réunions et comité de suivi sans modification. *Sur le fond, le SNE-FSU a insisté sur le fait que si effectivement une réforme était nécessaire pour les CETE, il convenait de se poser les bonnes questions à commencer par celle des missions du RST. Nous avons par ailleurs émis des doutes sur l'efficacité d'un organisme unique comptant plus de 3200 personnes sur une vingtaine de sites différents. Paquita MORELLET-STEINER, nous confirme bien la volonté de la ministre de s'approprier le dossier. Elle nous signifie qu'en tout état de cause le CEREMA ne sera pas construit pour le 1er janvier 2013, et qu'une nouvelle lettre de mission sera faite au préfigurateur.*
- **La mise en œuvre des promesses faites aux personnels** en étendant le statut des personnels des AE aux personnels contractuels de l'ONEMA, de l'ONCFS et du CELRL.
- **L'abandon du projet de fusion du corps des Techniciens de l'Environnement avec celui des TS agriculture** et, au-delà, la réouverture immédiate des négociations sur la reconnaissance des métiers et des qualifications des personnels des corps de l'environnement et la revalorisation des ATE vers la cat. B et des TE vers une cat. B+ ou A.
- **La remise en cause de l'abandon de l'ingénierie publique** d'une part parce qu'elle est indispensable comme référence prix dans les marchés publics et, d'autre part parce que les activités de conseils et d'assistance aux collectivités restent pour l'Etat le dernier moyen de mettre en œuvre ses politiques
- **La remise en cause de l'abandon progressif des missions techniques** engendrant la perte de capacité d'expertise de l'Etat. (DREAL, ONEMA, ...)
- **L'abandon de la PFR** (prime performance et résultats) à commencer par sa non mise en œuvre en 2012 pour les catégories C.

**Vos représentants SNE FSU à cette entrevue :** JL Ciulkiewicz ; D. Gascard ; R. Arseno ; C. Zysberg



Le service public,  
on l'aime, on le défend

